LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie: un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : ÉMILE LACROIX

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS - 5, rue Es-Sadikia (Aniene Municipalité) - TUNIS

Insertions: Première page, 5 fr. la ligne; Échos, divers, 1 fr.; Réclames en 3e page, 0 fr. 80; en 4e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

PARAIT A 4, 6 ou 8 PAGES - LE PLUS IMPORTANT HEBDOMADAIRE DE LA RÉGENCE

aux Ecumeurs de l'Eparque Publique

Protégeons la Tunisie contre les escrocs qui veulent opèrer sur son dos.

Notre article sur les faits que nous acons dénoncés dans notre dernier numéro, appelait un corollaire que sa longueur ne nous a pas permis de développer et qu'il serait peut-être encore temps d'intercaler dans le nouveau reglement sur les mines qui va paraître.

Pour éciter le retour de majorations audacieusement scandaleuses, par des flibustiers ou la mise en actions d'affaires sans importance qui jettent le discredit sur la Tunisie, ne pourraiton pas creer, à la Direction des Mines, un service de contrôle et de renseignements qui aurait pour mission de donner son avis autorise sur la valeur de l'affaire que ses propriétaires ou les intermédiaires se proposent de mettre en actions?

Nous entendons déjà les cris de certains pêcheurs en eau trouble qui ne nous émeucent pas du lout.

On comprend bien que nous n'avons pas l'intention d'empêcher les transactions qui peuvent intervenir entre particuliers parfaitement libres de traiter, comme bon leur semble, la possession d'un permis de recherches, accompagne ou non d'un permis d'exploitation ou d'une concession.

Nous ne visons que les cas où il est fait appel à l'épargne publique, c'està-dire toutes les fais qu'on reut frapper à la bourse de personnes ignorantes des affaires qu'on leur propose et qui n'ont, pour se renseigner, que la lecture des prospectus alléchants qui leur sont envoyés par des maisonscomparses qui, généralement, se sont réservées une part d'autant plus grosse que l'affaire est plus maucaise.

Nous estimons qu'il serait du devoir du Gouvernement de faire entendre un son de cloche qui serait parfois différent de celui des lanceurs de

Ce son de cloche pourrait même être complété par le refus du transfert du permis jusqu'au jour où la reconnaissance du gisement serait complète et sa valeur approximative reconnue.

En tout cas, il y a quelque chose à faire de ce côté, car réellement nous jouissons d'une bien mauvaise réputation sur la place de Paris et ailleurs.

Et ce n'est pas avec des affaires du genre de celle dont nous nous occupions la semaine dernière, que cette réputation se modifiera si ses amateurs parviennent à écouler le mauvais papier de leur mine, qui, nous le répetons, ne fuit jusqu'à ce jour l'objet que de simples permis de recherches.

Et c'est sur ces simples permis de recherches qu'on veut s'octroyer deux mitlions d'apport!

Faui-il que ces malfaiteurs aient de l'audace ? Mais l'audace est générelement le propre des coquins et des

filous qui n'ont plus rien à perdre et il leur importe peu de récolter une condamnation, même élevée, qu'ils sauront esquiver, en se mettant à l'abri des gendarmes, pourru qu'ils aient en poche la grosse somme, produit de leur rapine, qui leur permettra de couler des jours heureux et tranquilles, en attendant la prescription qui est acquise au bout de cinq

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE Une histoire franco-arabo-italo-juive

IV.

Si nous admirons fort la tenacité et la persévérance des personnages du groupe en question qui, connaissant la tare des individus avec lesquels ils sont en relations et ce dont ils sont capables, n'en continuent pas moins leurs émarches, nous nous demandons comment il se fait que l'Administration méconnaisse ses droits au point de laisser distraire quatre mille hectares de son domaine forestier?

On nous assure, en effet, qu'elle aurait fini par laisser fléchir les reglements en faveur du groupe susdit et qu'elle serait prête à toutes les concessions qui lui seraient demandées.

Nous savons bien qu'il existe un décret, depuis 1909 ou 1910, qui permet à la Direction de l'Agriculture de déclasser certaines parties forestières de son domaine mais lorsqu'il s'agit seulement de mines, par conséquent pour une occupation temporaire, mais ici le cas n'est pas le même; se que l'on demande c'est que l'Administration renonce definitivement à la propriété d'un terroin forestier de 4.000 hectares, ou à peu près, et qu'on lui revendra ensuite fort cher, pour le peuplement, si l'on parvient à le faire immatriculer comme propriété melk.

On avouera qu'il faut une certaine dose d'aplomb pour oser se livrer à de semblables démarches et que ce serait, de la part de l'Administration compétente, une meconnaissance sans pareille des intérets publics dont nous ne pouvons croire M. Lescure capable.

Cependant, alors même que l'Etat renoncerait à ses drots imprescriptibles, il y aurait encore pour le groupe à faire admettre par le Tribunal mixte, comme propriété melk, une propriété habousée et consacrée par des jugements des cadis malékite et hanéfite, et sur laquelle, du reste, existe la zaouia du fondateur du

LE SEMAINIER.

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

ECHOS

«VOX CLAMANTIS IN DESERTO»

Petit à petit les fameuses « conférences » (?!) dominicales du non moins fameux prédicateur — nous allions écrire «raseur», si le mot avait été admis par l'Académie — commencent à avoir lieu devant des chaises vides.

Ce que les bons ratichons tunisois avaient pris pour du succès, ce pseudo-engoûment de notre population pour «son conférencier favori » n'était au fonds que de la curiosité savamment excitée par une réclame dont seuls les cléricafards ont le secret. Des communiqués inondant quotidien nement les colonnes de journaux trop complaisants, des circulaires-invitatrop complaisants, des circulaires-invita-tions envoyées à bon escient, des articles élogienx pour le « camérier du pape » sentant leur origine à vingt pas, les élè-ves des écoles chrétiennes et les membres des sociétés catholiques conduits presque par ordre aux susdites prédications, tout cela avait constitué au début un auditoire disparate, mais nombreux, et les « sacs à charbon » exultaient.

Peu à peu, la foule se lassa; l'homme habillé de violet quì, comme un diable surgissant d'un bénitier, faisait des gestes désordonnés dans sa chaire et débitait des lieux communs archi-ressassés, a fini par fatiguer ses auditeurs et chacun s'en va désormais, le dimanche matin, s'amuser ailleurs que dans la « boite à punai-

D'autre part, les associations de libre-pensée, socialistes, laïques ou simplement neutres, ont entendu notre appel et ont commencé la série de leurs conférences éducatives, et cela n'a pas peu contribué à diminuer la clientèle de la tapageuse cléricaille de la Régence.

COMMENT ON TUE

UN CO AMERCE NAISSANT

L'oasis de Tozeur fournit des dattes fort appréciées de tous ceux qui en ont mangé, aussi les commandes affluent-elles de tous les points cardinaux.

Malheureusement, malgré l'ouverture de la ligne du chemin de fer, il n'apparait pas que le service des postaux ait gagné en célérité sur le mode antique des

Des colis expédiés le 15 décembre dernier n'étaient pas encore arrivés à des-tination à Paris et sur d'autres points de la France le 31.

Cela paraitra invraisemblable et pourtant c'est l'exacte vérité.

Il est inconcevable qu'un colis postal, même en cette saison fort active. puisse mettre autant de temps pour arriver à destination, et qui sait encore s'il arri-

Nous appelons sur ces cas, que nous voulons croire anormaux, l'attention de M. le Directeur des Postes et Télégraphes de la Régence pour que bon ordre soit mis, afin de ne pas tuer dans l'œuf un commerce qui ne demande qu'à se développer et qui peut être d'un profit appréciable pour la Tunisie.

LE TRUC DU SOUS-OFFICIER

Il y a quelques jours, un jeune homme àgé de 25 ans, nommé Lardet, se disant originaire de Tunisie, ayant fait comme sous-officier, disait-il, la campagne du Maroc, réussissait à apitoyer les autorités de la ville d'Agen et à se faire remettre quelques secours qui lui permirent de se rendre à Bordeaux. Dans cette ville, Lardet obtint encore quelques subsides; mais bientôt, les autorités apprenaient que Lardet était un imposteur qui n'avait pas été sous-officier et n'avait jamais fait la campagne du Maroc.

Lorsqu'on voulut l'arrêter, il avait filé. Il fut retrouvé à Libourne, où il continuait son manège, exhibant de faux certificats

Il a été écroué à la prison de cette ville.

M. Lanoir, inspecteur de 1re classe des Eaux et Forêts à Constantine, nommé conservateur de 4º classe, est affecté au Service Forestier tunisien pour y occuper l'emploi de directeur de ce Service, en remplacement de M. Bastien, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la

Nous ne laisserons pas partir M. Bastien sans lui dire tout le regret que son départ inspire à ses amis et connaissances, et nous souhaitons une sympathique bienvenue à son successeur, qui ne laisse à Constantine que des amis.

DANS LA MAGISTRATURE

Parmi les noms inscrits au tableau d'avancement, nous relevons ceux de MM. Paul Dumas, président du Tribunal civil Loth, juge à Tunis, Bonnefond, président à Sousse, Négrin et Galtier, juges suppléants à Tunis. NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Pattin, le phosphatier, président de la Société des Phosphates de Maknassy, décédé après une longue maladie en son château de la

NOS VALEURS PHOSPHATIÈRES

Dans le groupe des valeurs phosphatières, l'action Gafsa dont le nominal n'est plus que de 100 fr., clòture l'année vers 930 venant de 4,950 fr. cours de l'action ancienne de 500 fr. fin 1912; de son côté, la part Gafsa qui n'est plus que le cinquième de l'ancienne part, finit à 834, après avoir coté 1080 au plus haut et 830 au plus bas. Par contre, les Phosphates du Dyr fléchissent de près de 40 points et les Tunisiens passent de 464 fin 1912 à 400.

Et la dégringolade de cette dernière valeur continuera encore.

A LA GAFSA

Le bruit court, dit un jounal local, que la Compagnie de Gafsa serait sur le point de traiter une grosse affaire de phos-

Mettons les points sur les I:

La Compagnie de Gafsa, subrogée aux droits du Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie pour l'exploitation du gisement d'Aîn-Moularès, doit expédier, depuis le les janvier 1913, deux cent cinquante mille tonnes par le port de Sousse. Il paraît qu'elle y trouve d'autant moins son compte qu'elle prend le phosphate à sa mine de Redeyef, aussi aurait-elle accepté les propositions d'une firme puissante pour la gassian du Redeyef et d'Avy Moulante. la cession du Redeyef et d'Aïn-Moularès. Les pourparlers seraient en bonne voie et le contrat prêt à être signé dès que le Gouvernement aura donné son consentement, car on s'imagine bien que celui-ci est nécessaire. Il est inutile d'ajouter que Gafsa réaliserait un énorme bénéfice dans l'opération.

Tandis que la Tunisie!...n'y trouverait qu'un accroissement de tonnage pour le chemin de fer et le port de Sousse.

En attendant, la Compagnie de Gafsa qui a exporté, dans le cours de l'année 1913, par le port de Siax, le chiffre formidable de un million cent-vingt-neuf mille sept cent trente tonnes (1.129.730) n'en a expédié que 227.901 par celui de Sousse, par conséquent 21.099 tonnes de moins que la quantité à laquelle elle est obligée, de par la cabier des charges de par le cahier des charges.

Mais, après avoir si bien reçu les membres de la Conférence Consultative, peuton vraiment lui appliquer des sanctions?

LES SCIENCES MÉDICALES

Notre concitoyen et ami M. le docteur Dinguezli, frère du sympathique président de la Municipalité de Tunis, que nous avons rencontré à Paris, nous a fait part d'une découverte de la plus haute importance qu'il vient de faire dans le domaine de la médecine. Il a, en effet, trouvé un nouveau trai-

tement du diabète, traitement sur lequel l'éminent professeur Albert Robin a présenté un rapport à la séance du 30 décembre dernier de l'Académie des Sciences.

Les conclusions de ce rapport, basées

AU SERVICE DES FORETS | sur les excellents résultats obtenus chez de nombreux malades à Beaujon, sont favorables à la méthode Dinguezli; l'Académie, à l'unanimité, a voté le dépôt de ce travail dans ses archives.

Toutes nos félicitations à notre ami pour son immense succès scientifique, couronnant de longues et patientes années d'études et de recherches, et dont la gloire rejaillira un peu sur la Tunisie.

Le docteur Farhat, fils du Caïd du Cap Bon, va sous peu exercer à Tunis, où il va créer une clinique oculistique.

Le jeune praticien a fait ses études à la Faculté de Paris et était, dans ces derniers temps, attaché à l'hôpital Laënnec.

Nous lui souhaitons une bonne et complète réussite.

CONFÉRENCES

Nous engageons vivement nos lecteurs à assister, demain soir, mercredi, à la conférence publique et gratuite que fera M. le Colonel Bouquero de Voligny, sur le Tonkin.

Cette conférence, qui sera suivie d'une autre sur le même sujet le 28 courant, aura lieu au Palais des Sociétés Françaises, avec des projections lumineuses.

Nul doute qu'étant donné le talent bien connu de M. Bouquero, cette conférence obtienne un brillant succès.

CARNET BLEU

Le mois de janvier 1914 marquera dans les annales de l'hyménée en Tunisie par

de grands mariages. Nous avons eu, tout d'abord, celui de notre jeune ami M. P. Piétri, avocat au barreau de Tunis, fils de Mme et M. Ch.

Piétri, le sympathique et estimé avocat-défenseur près le Tribunal civil de Tunis, avec Mlle Saccomant, fille de M. le Trésorier-payeur de l'Indo-Chine et de Mme Saccomant, qui ont laissé à Tunis où ils ont séjourné quelques années, des amitiés sûres et solides. Puis, ce fut celui de la toute charmante

Mlle Louise Brunet, fille et belle-fille de Mme et de notre ami Me Elie Eitoussi, docteur en droit, Secrétaire élu de la section indigène de la Conférence Consultative, chevalier de la Légion d'honneur, avec Me Albert Mittre, avocat au barreau d'Aix-en-Provence, célébré lundi dernier en présence d'une foule d'amis venus pour apporter aux nouveaux mariés les vœux et souhaits de bonheur qu'ils méritent à tous égards.

Enfin, avant-hier dimanche, a été célébrée à Sousse l'union de M. Pierre Casa-nova, avocat à la Cour d'Appel de Paris, avec la toute gracieuse Mlle Francine Gallini, fille de notre vieil ami Me Gallini, avocat défenseur, maire de Sousse, membre de la Conférence Consultative, conseil-ler général de la Corse et chevalier de la Légion d'honneur.

La Petite Tunisie Socialiste adresse à tous les jeunes mariés les sounaits qu'elle forme pour leur bonheur et aux familles ses sincères compliments.

LES TROIS QUARTS DE SIÈCLE

D'UN CONFRÈRE

Dans son dernier numéro, l'importante revue française les Archives Israélites annonce qu'à partir du le janvier écoulé elle est entrée dans sa 75° année d'exis-

Son directeur, M. Emile Cahen, nous informe qu'il y a aujourd'hui 74 ans pleins que les «Archives» avaient été créées par son grand-père, et que, depuis, ce recueil avait paru régulièrement, sans interruption, toutes les semaines.

Nous félicitons bien sincèrement notre confrère et lui souhaitons de devenir cen-

Ajoutons que les « Archives Israélites » sont représentées en Tunisie par notre Secrétaire de la Rédaction, M. J. Véhel.

BACH-HAMBA

On a annoncé que Bach-Hamba avait été nommé à un haut emploi à Constantinople dans l'Administration turque, au Ministère des Affaires Etrangères de la Sublime Porte.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

Un ami, que nous avons rencontré à Paris, nous a déclaré que c'était une pure blague. Jamais Ali Bach-Hamba n'a appartenu à l'administration ottomane et il n'en

Il va se rendre prochainement au Caire pour y exercer sa profession d'avocat, car il aime beauct up son métier.

Il viendra passer ses vacances en Tunisie, où il a su conserver toutes ses amitiés et il espère bien confondre ses adver-saires, qui l'ont représenté comme un ennemi de la France.

LES GËRANTS DE JOURNAUX

On sait qu'en Tunisie la loi refuse à un sujet beylical le droit d'être gérant d'un journal rédigé en français ou en toute autre langue européenne, même forsqu'il en serait le seui et unique directeur-propriétaire-administrateur et rédacteur. De même, il y a interdiction pour un Européen de « gérer » une feuille indigène, et par ce terme il faut entendre celles qui sont rédigées en langues arabe ou hébraïque. Pour les journaux arabes, il faut être Tunisien de religion musulmane, et pour les organes hébraïques, il est indispensable d'etre sectateur de Moïse.

On voit que la confession et la nationalité jouent encore un grand rôle et sont encore étroitement liées à la vie publique dans la Régeuce, après 35 années d'occupation française.

Le Syndicat de la Presse, nous a-t-on dit, s'était occupé de cette question ; qu'est-il résulté de ses délibérations ?

Il nous semble que si un Européen ne pourrait être gérant d'une gazette indigène, parce qu'en aucun cas il ne saurait être justiciable des tribunaux arabes, tout au moins que l'on permette aux Tunisiens d'assurer la gérance des journaux européens, puisqu'ils ressortent déjà de la juridiction française chaque fois qu'ils sont en cause avec des Européens.

Cela permettrait aux journaux français de ne plus recourir souvent, pour cela, à

Notre vœu serait de voir toute la presse en Tunisie, sans distinction de langue, être placée sous la compétence des tribunaux français. Tout honnête homme, quels que soient sa nationalité ou son culte, pourrait être gérant de n'importe quel journal. Ainsi disparaîtrait une des nombreuses anomalies du régime du Protecto-

L'INDIGÉNAT

La question de l'indigénat, qui n'est pas neuve, - elle date, en effet, des premières années de la conquête de l'Algérie - vient d'être agitée à nouveau et a pris ces jour-ci la première place parmi les préoccupations parlementaires.

Etes-vous indigénopohobe? ou indigénophile? Etes-vous pour l'amélioration du sort de nos sujets musulmans de l'Afrique du Nord et leur assimilation progressive, ou bien pour leur écrasement continuel, leur spoliation éhontée, leur refoulement jusqu'à complète disparition de la race, comme il est advenu pour les Peaux-Rouges, par exemple?

Deux séances de la Chambre des Députés viennent d'être consacrées à cette question de la plus haute importance, et la discussion n'est point terminée, puisque la suite en a été renvoyée à des séances ultérieures.

Ceux de nos « honorables » qui s'occupent ordinairement des questions indigènes, ont prononcé de longs discours que chacun apprécie suivant son tempérament et ses sympathies.

La presse, à son tour, s'est saisie de la question. Des articles et des études interminables emplissent les colonnes des gazettes de la Métropole et des colonies. Un de nos confrères tunisiens, même, vient de publier, sur ce sujet, une brochure entière, où il expose les idées qui forment le fond de la politique de son journal.

Dans la question de l'arabophilie et de l'indigénophobie, il faut envisager deux faces : le celle de l'opinion publique, c'est-à-dire des colons et des Européens qui peuplent nos colonies, et 2º celle des Pouvoirs publics et des lois et décrets qui règissent la matière.

Dans tout pays nouvellement conquis, les immigrants, c'est-à-dire les colons, tous ceux qui quittent leur sol natal pour s'établir dans les régions fraîchement ouvertes à la civilisation, adoptent, en général, une attitude hostile, sévère, bourrue, méchante, et souvent même injuste et crueile envers les autochtones. Cette attitude est toute instinctive, du reste, et les plus braves gens du monde ne peuvent se défendre de l'avoir presque sans s'en rendre compte, parce que la métiance règne au début entre les deux éléments qui s'ignorent et n'osent point tout de suite se mettre en contact.

Le colon voit en l'indigène un être à demi-sauvage, qu'il s'agit de dégrossir, mais duquel il faut se méfier et qu'il faut constamment tenir en respect parce que la colère et la rancune sourdent peut-etre en son cœur.

L'indigène, lui, voit dans le conquérant celui qui vient de lui ravir son autonomie nationale, qui s'implante sur son sol en apportant des mœurs et des croyances religieuses opposées aux siennes et deviendra forcément son persécuteur parce que plus fort et plus riche.

De cette ignorance mutuelle, de ce mépris, de cette haine inexpliquée, entretenue souvent par une certaine presse et par des pécheurs en eau trouble, sont nés souvent ces querelles et ces désordres qui, savamment amplifiées, entretiennent constamment cette atmosphère de méfiance réciproque dont tirent parti les pontifes de la haine des races.

Il faut mettre au premier rang de ceux qui empêchent les colons et les indigènes de se tendre une main loyale, les gens d'église ou de mosquée. les cléricaux qui, vilains corbeaux, ne vivent que sur des cada-

Ainsi s'est créée l'indigénophobie, la haine de l'autochtone, haine, comme nous le disions, d'origine purement cléricale; les exemples abondent. Il n'y a qu'à voir seulement comment les indigènes qui consentent à abandonner la foi de leurs ancêtres pour embrasser celle d'Ignace de Loyola, sont cajolés, pour reconnaître que, qui dit arabophobe, dit cléricafard enragé. Regardez également autour de vous: les seuls s'opposant obstinément à l'émancipation de nos sujets, ce sont les réactionnaires de tout poil et de tout crin, ceux-là même qui, jusqu'aujourd'hui, menaient le grand combat contre ceux de leurs concitoyens qui ne sont pas catholiques.

Dédaignons donc les attaques fielleuses de ceux qui accusent les indigènes de tous les péchés et de tous les méfaits, leur dénient les qualités les plus élémentaires et veulent les maintenir éternellement sous leur férule féroce.

Quant à l'arabophilie, elle est née du contact journalier de nos compatriotes avec les musulmans, et de ce commerce est éclose une excellente camaraderie qui a tôt fait de dissiper les méfiances malsaines. On a été d'abord supris de se découvrir des qualités que l'on ne se soupçonnait point l'un l'autre. Les Arabes, voyant dans nos compatriotes des gens affables, bons, prêts à rendre service à autrui, se sont plus à les aimer. Par contre, les Français, découvrant dans les indigènes un loyalisme parfait et un désir sincère de travailler en paix et de s'instruire, se sont rapprochés davantage de la race autochtone.

Ainsi est née l'arabophilie, qui, dans ses exagérations même, n'est que le reflet de l'âme chevaleresque française, prête toujours à aller au devant de toutes les races avides de progrès et de civilisation et d'évoluer sous les plis du drapeau tricolore.

Nous examinerons, dans in prochain article, l'attitude des Pouvoirs publics dans la question de l'indigénat, tout ce qui a été fait jusqu'à présent et tout ce qui resterait encore à faire selon nous.

(à suivre).

J. VÉHEL.

Les Minotaures de l'Épargne

LA VÉRITÉ

CRÉDIT LYONNAIS

(Suite du discours Rouanet)

Ainsi, le président du Crédit Lyonnais. à l'assemblée générale de 1901, disait: « On aurait voulu quelquefois nous voir rechercher les affaires industrielles. Il en est assurément d'excellentes; mais les entreprises industrielles, même les mieux conçues, même les plus sagement administrées, comportent des risques que nous considérons comme incompati-bles avec la sécurité indispensable dans les emplois de fonds d'une banque de dépôt. »

M. Dejeante. - Voilà le patriotisme bourgeois!

M. G. ROUANET. - Messieurs, une telle façon d'envisager et d'exercer le rôle économique des maisons de crédit, des banques de dépôt, les oblige à se tourner exclusivement vers les opérations de banque, puisqu'elles ne peuvent faire des opérations industrielles, celles-ci, en France, présen-

Quelles opérations ces grandes maisons de dépôt ont-elles faites de 1844 à 1904 et même jusqu'à ce jour? Elles ont fait, j'ai le regret de le constater. des émissions de valeurs industrielles étrangères étrangères, mais aussi et surtout des émissions de fonds d'Etat étrangers. C'est surtout sur ces opérations de valeurs d'Etat étrangers que se sont portées les maisons de crédit. Quelle a été la conséquence de ces opérations qui devaient présenter une sécurité si grande?

Dans une revue autorisée, la Revue (ancienne Revue des Revues), un collaborateur de cette publication sérieuse a étudié, au cours d'une série d'articles remarquables, l'ensemble des titres, des fonds d'Etat solvables et voici à quels résultats il a abouti :

 Fonds d'Etat émis depuis 1895 : au total, sur l'ensemble de ces valeurs qui sont, je le répète, des titres pris entre les meilleurs, les épargnants français ont perdu une moyenne de 10 à 12 010.

Que serait-ce si, à cette liste des Etats solvables, des Etats bien administrés, on ajoutait la liste de tous les Etats que M. Leroy-Beaulieu a appelés les pays à finances avariées.

M. VAILLANT. — Très bien!

M. ROUANET. — Du seul fait des emprunts russes, il résulte une perte sèche provisoire de l milliard ou 1.500 millions à l'heure actuelle : et encore, je le répète, ce n'est là qu'une perte provisoire. (très bien! très bien! à l'extrême-gauche).

Vraiment, les griefs qu'on dirige contre la rente française, contre le Gouvernement de la République, les plaintes qui s'élèvent de partout contre les projets de réforme, contre la politique de séparation et le recul des valeurs françaises qui en résulte, ne devraient-ils pas plutôt s'adresser à ces établissements de crédit dont je vous montre le pouvoir de succion, d'absorption de l'épargne française détournée de nos rentes et de nos valeurs industrielles, pour être canalisée vers le gouffre des fonds d'Etat

Et encore il s'agit là des émissions publiques, des émissions cotées en bourse, avec un prix d'achat, vrai ou fictif, énoncé par le syndicat d'é-metteurs; mais, à côté des émissions publiques de fonds d'Etat auxquels on ouvre incessamment mais publiquement les guichets, il y a, par exemple, le même écrivain nous le signale — le fait suivant que je livre à vos refléxions : « Sans prospectus, sans publicité, en catimini, rien que par le travail sourd et occulte de ses guichetiers et démarcheurs ».

Vous ne connaissez sans doute pas la signification du mot démarcheur? On appelle démarcheur celui qui est chargé de faire marcher le gogo - le mot « démarcheur » ne peut venir que de là - qui, connaissant, par le portefeuille de sa succursale, la situation de fortune des propriétaires, des pe-tits bourgeois et même des familles ouvrières aisées, se rend à domicile pour recommander telle ou telle valeur sur laquelle il ouvre des perspectives de hausses éblouissantes.

Par cette seule action lente et occulte, sans publicité, le Crédit Lyonnais put écouler pour 874 millions

d'obligations de la banque foncière de la noblesse russe. Messieurs, vous n'étiez certainement pas dix dans cette Chambre à vous Jouter qu'il y a dans les bas de laine de vos électeurs pour 874 millions, nominalement (rires et applaudissements à l'extreme-gauche) d'obligations de la Banque foncière de la noblesse russe.

Lesdites actions ont été émises à 96 fr. 60; elles sont tombées à 66, d'où une perte sèche, sur ce seul article, de 260 millions. C'est le quart du Panama, c'est le quart de ce que M. de Lesseps, avec une publicité effrénée, avec tous les moyens de réclame, de bluff et de mensonge dont il disposait, a mis neuf ans à jeter dans le gouffre du Panama. Il a suffi des guichetiers, des démarcheurs du Crédit Lyonnais pour prendre 269 millions à l'épargne française. Cette perte de 269 millions, vous le pensez bien. n'est que provisoire, car si l'action de la Banque de la noblesse russe est descendue de 96,60 à 66, elle chutera encore davantage. (applaudissements à l'extrême-gauche).

HERNIE

et les déplacements des organes

sont immédiatement et intégralement contenus par les nouveaux appareils perfectionnés sans ressort de A. CLA-

La supériorité de ces merceilleux appareils vient d'être une fois de plus consacrée par le Jury de l'Exposition de Gand 1913 qui leur a décerné un Grand Prix et une Médaille d'Or

Lègers, souples, essentiellement perfectionnes, ils sont recommandes tous les jours par plus de 5.000 docteursmédecins et appliqués à plus de deux millions de blesses.

Il faut lire la description de ces avantages exceptionnels dans le Traité de la Hernie adressé gratuitement sur demande, ainsi que le Livre d'Or des attestations, par M. A. CLAVERIE 231, faubourg St-Martin, à Paris.

CROCK-NOTES

Dans l'Imprimerie

Nos compatriotes et amis MM. Joseph-Clément Bonici et Louis Namura nous informent qu'ils viennent de prendre la succession de l'importante maison d'imprimerie et de librairie Albert Fortin.

Nous sommes certains qu'ils sauront lui donner une impulsion nouvelle et nous leur souhaitons bonne chance.

A Sousse

A partir d'aujourd'hui, nos amis soussiens pourront trouver la Petite Tunisie Socialiste à la succursale de la Librairie Saliba, place Pichon.

Un prévenu oublié dans sa cellule

La Ligue des Droits de l'Homme vient de signaler au Ministre de la Guerre le passage suivant paru dans le Rapport de la Place du 17 octobre à Tunis, sous la signature du Général Pistor:

«Un militaire ayant été l'objet d'un ordre d'informer a été oublié, par le Parquet du Conseil de Guerre pendant plus de deux mois dans la prison du son-corps et, de ce fait, se trouve actuellement être en prévention du Conseil depuis plus de quatre mois.»

Il est proprement monstrueux, dit M. de Pressensé, que les représentants de la justice militaire puissent « oublier » des prévenus dans leurs cellules. Une méconnaissance aussi cynique des devoirs élémentaires de leur charge doit, pour le moins, entraîner leur exclusion de fonc-tions délicates qui impliquent des pouvoirs redoutables et pour lesquelles il semble bien qu'ils aient amplement démontré leur absolue incapacité...

Le Général Pistor a bien fait de signaler dans un ordre ce scandaleux oubli: il faut qu'une répression sévère en pré-

Importation des Céréales Magasins Généraux et Entrepot Réel

Au moment où l'on s'attend à un

mouvement important, dans la Régence, d'importation de céréales : maïs, blé, orge, etc., la Direction des Magasins Gé-néraux et Entrepot réel de Tunis rappelle que, grâce au privilège de l'Entrepôt réel, les céréales importées jouissent, pendant leur séjour dans cet Entrepôt, de l'exonération de tous droits et ne paient ces droits qu'au fur et à mesure qu'elles sortent de l'Entrepôt et propor-tionnellement aux quantités sortant.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Magasins Généraux et Entrepôt réel de Tunis (Port). Le ruban rouge

M. Eugène Valensi, capitaine de territoriale de zouaves, est promu chevaller de la Légion d'honneur.

M. Eugène Valensi, fils du vénéré doyen de la population française de la Tunisie, M. Gabriel Valensi, est le frère de nos amis MM. Raymond Valensi, ingénieur des Arts et Manufactures, ancien premier député de la Nation, et Joseph Valensi, directeur les Services administratifs de la Munici, alité,

Nous a ressons à cette famille de bons Français nos me lleurs compliments.

Fiançailles

M. Raon' Darmon, docteur en droit, avocat au barreau de Tunis, vient de se fiancer à la toute gracieuse Mile Alice

Un cordial mabrouk aux futurs époux et à leurs parents.

Le gaz meurtrier

Après l'épouvantable catastrophe de la rue François-Bourgade, que nous avons relatée dans notre dernier numéro, voici que, dans la même semaine, une famille indigène a été également asphyxiée par le gaz d'éclairage, et peu s'en est fallu que l'on ait à enregistrer de nouveaux déces.

Ainsi, un danger nouveau surgit pour tous ceux qui habitent les rez-de chaussée. Il ne suffit plus de ne pas avoir le gaz chez soi pour être a l'abri de cette mort terrible et leute qu'est l'asphyxie rendant le sommeil, car voilà deux drames qui se succèdent dans l'espace de quelques jours dans des appartements où le gaz n'existe

Un tuyau se rompt pour une cause quelconque, parfois un affaissement im-perceptible du terrain de la rue, le gaz se répand, cherche une issue, finit par se legager par le plancher, entre les fissures des carreaux, emplit la pièce et envoie ad patres les pauvres gens qui s'étaient couchés comme tous les soirs, sans penser

Nous ne savons sur qui tombent les responsabilités de pareils malheurs; ce que nous voudrions, c'est que de très sérieuses précautions soient étudiées et prises d'urgence pour prévenir de nouveaux accidents.

Pour le Tourisme

Dans toutes les brochures concernant la Tunisie, on engage le public à visiter Sousse, Kaireuan, Sbeitla, Sfax, Gafsa, El Djem. Naturellement, cette grande excursion doit être accomplie en chemin de fer, la plupart des points cités n'étant pas relies entre enx par des routes. Et puis, tous les touristes ne sont pas des millionnaires ayant les moyens de se payer des voyages en automobiles.

Voyons un peu comment le touriste qui s'y résoud devra accomplir le trajet et si les Compagnies de chemins de fer oat établi un horaire commode.

Partons un lundi matin de Tonis par le train de 6 h. 25 pour Sousse où nous nous arrêterons un jour jusqu'au mardi à midi pour visiter la ville dont notre ami Gallini a fait un bijou précieux. Nous irons ensuite a Kairouan passer vingt-quatre heures. Départ de Kairouan le mercredi à 14 heures, arrivée à Sbeitla à 7 h. 15 du soir. Jeudi, séjour à Sbeitla, où il faut attendre minuit 56 — le seul train qui corresponde à Henchir-Souatir avec celui de Metlaoui-Tozeur, le train de jour de Sbeitla Henchir-Sonatir n'ayant pas de correspondance à Henchir pour Metlaoui. Arrivée à Tozeur à 11 h. 10 du matin heure fort désagréable aussi bien en hiver qu'en été. Séjour jusqu'au samedi ou dimanche et départ pour Gafsa et Sfax.

Il y a une lacune dans cet horaire, on en conviendra : c'est le défaut de correspondance du train de jour Sbeitla à Met-

Est-ce que les deux Compagnies ne pourraient s'entendre et se mettre d'accord pour la combler ? Est-ce qu'il ne serait pas possible d'écourter les stationnements aux gares d'Henchir et de Tabeditt, et de faire arriver plus tot l'unique train à Tozeur. Est-ce qu'en hiver le trafic n'est pas suffisant pour la mise en mar-che d'un second train? Nous posons toutes ces questions à qui de droit, avec l'espoir qu'elles seront résolues au mieux des intérêts généraux du pays et du tourisme en Tunisie.

Nos tramways

La nouvelle, donnée par nos confrères, relative à l'amélioration du sort du personnel de la Compagnie des Tramways, a produit une excellente impression auprès

Depuis son arrivée à Tunis, M Bourbeau, le sympathique Directeurde la Compagnie, s'est plusieurs fois distingué par ses louables innovations et ses mesures humanitaires envers son personnel, comme il a su s'attirer également la sympa-

thie du public tunisois. Nous l'en félicitons sincèrement.

Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de Fer de Bone-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public que, par décision en date du 29 décembre 1913, M. le Directeur général des Travaux publics de la Régence a homologué la proposition relatée à l'affiche du 10 décembre 1913, ayant pour objet d'apporter diverses mo-difications au § II du Tarif spécial P.V. n. 13 bis (minerais de fer).

Etablissements Orosdi-Back

Grands Magasins de Nouveautés et Bazar

TUNIS - 13 et 15, rue Es-Sadikia, 2, rue d'Allemagne, et 22, rue d'Italie - TUNIS

ACTUELLEMENT, EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE DE





A. DISEGN

Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS

Toutes Opérations Immobilières

MAISON DE CONFIANCE

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Jeudi 15 Janvier 1913 Ouverture de la Saison de Comédie :

LE SECRET

Pièce en 3 actes, de Bernstein.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM) Pirecteur artistique : Charles Afrigan Mardi 13 janvier 1914

Immense succès de:

Louis Vals, chanteur à voix. Gina and Willy, fantaisistes. Lodia Chatel, diseuse à voix. Mlles Suzy Lotty, Lucienne Muguet, Lucette Mylda, Maud Diana, Maud Dalisa, Ninon de Brest, Ferero, Lin-

da, chanteuses. PALMA-CINÉMA.

INÉMATOGRAPHE OMNIA-PATHE

Rue Amilcar lous les soirs : Représentation Dimanches et Fêtes : Matinée

CAMILLE, PROPRIÉTAIBE 9, avenue de Carthage - Tunis Repas à la carte et à prix fixe Pension: 55 francs

AVIS

M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crêmerie ayant pour titre Au Déjeûner Parisien, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de

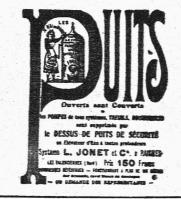
Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires 5, rue de la Kasbak, 5 près la place de la Bourse, au 1er étage TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité de Ravioli et Cassate Vins fins de la Maison RCUFF de Naples

Vin de Piémont, Vins de Chianti



ABSINTHE BERGER

supérieure, saine, apéritive

INDUSTRIE FUNÉRAIRE FÉLIX FISCHEL

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière)

Pavillon Beau-Séjour

Restaurant de 1 ·· ordre — E. GIRAUD

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage — Distribution d'eau Plans a forfait — Affaires — Projets

Mesdames Eneques Devieureuses, Irrégularités. Retards, Suppressions,

Dépôt principal a Tunis : Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1º classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. -Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

9 rue Es-Sadikia - TUNIS

Pianos Pleyel et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE 300 fr. avec facilités de paiement

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :

GENERAL ACOUSTICON COMPANY 6, rue de Hanovre, PARIS



LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France:

à Paris : au kiosque nº 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer,

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lonsle-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

otel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Crande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

u Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

roguerie de la Poste, J. ATTAL, juste en face de l'horloge de la Poste. Produits de ler choix. Prix très réduits.

atisserie-Confiserie. — Maison Montelateci, CHAMBON, successeur. 53 et 55, avenue Jules-Ferry. Five o'clock.

rand Café-Restaurant-Brasserie de aris J BILLIANT, propriétaire. — Bieres Pousset. Champigneules et Spaten-

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Por-celaine, Verrerie, Quincaillerie, Lam-pistsrie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Quincaillerie Française. - Fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines. Articles agricoles. R. JENNY, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Lire: L'Humanité Directeur : Jean Jaurès

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne 10, boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles

8, boulevard des Italiens - Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre 20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE

8, boulevard des Italiens -- Paris

de la Petite Tunisie Socialiste Le gérant : J. Giannitrapani.

Étude de M° CHARLES PIÉTRI, avocat-défenseur à Tunis, y demeurant rue Saint-Charles, nº 2.

Vente aux Enchères Publiques

PROPRIÉTÉ située à FOUCHANA, sur le territoire de La Mohamedia, banlieue de Tunis, con-

nue sous le nom de « Domaine des Epi-

nettes », titre numéro 13014. L'adjudication aura lieu le mercredi 28 janvier 1914, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instan-ce de Tunis, séant au Palais de Justice de ladite ville, boulevard

On fait savoir à tous ceux à qui il ap-

Bab-Benat.

pertiendra: Qu'en vertu de la grosse en due forme exécutoire d'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Tunis, en date du dix décembre mil neuf cent treize, enregistré et signifié. Aux requête, poursuites et diligences

1º Madame Adèle Manna, veuve de M. Alexandre-Sylvestre Sauveur Rossi, pro-

priétaire, demeurant à Naples; 2. Madame Marie-Joséphine Rossi, épou-se de M. Charles-Henri Schmitt, vice-consul de France, de lui dument assistée et autorisée, demeurant ensemble à Naples,

ayant pour défenseur Me Piétri. En présence ou eux dûment appelés de:

1. Madame Gemma-Françoise-Elvire Rossi, veuve de monsieur Augustin-Marius Thibon, prise tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle de ses enfants mineurs: Blanche-Adélaide-Madeleine, Maurice-Charles-Prosper et Henri-Lucien, issus de son union avec feu monsieur Thi-

2. Madame Catherine Krauth, veuve de monsieur Prosper-Eusèbe Rossi, prise tant en son nom personnel que comme tutrice de ses enfants mineurs Lucien-Charles-Alexandre et Germaine-Adelaïde-Lucette,

issus de son union avec Rossi; Monsieur Félix-Emile Monchot, rédacteur au Vice-Consulat de France, pris en qualité de subrogé tuteur des mineurs Thibon et des mineurs Rossi sus-nommés, nommé à ces fonctions par deux délibérations du Conseil de famille tenues sous la présidence de monsieur le Juge de Paix du canton Sud de Tunis les sept juillet et vingt-neuf août mil neuf cent treize. Tous demeurant à Tunis, n'ayant pas de défen-

Il sera procédé, le mercredi vingt-huit janvier mil neuf cent quatorze, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Tunis, seant au Palais de Justice de ladite ville, boulevard Bab-Benat, à la vente aux enchères publiques, sur licitation, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, de l'im-meuble ci-après désigné :

Désignation de l'immeuble à vendre

Une propriété, située à Fouchana, sur le territoire de La Mohamédia, banlieue de Tunis, immatriculée sous le nom de « Domaine des Epinettes », titre foncier

Cette propriété consiste en deux parcel-les d'une superficie totale de quatre-vingt-

treize hectares soixante-quatorze ares (numéros 12 (1) et 13 (1) du plan de lotisse-ment distraites de la propriété « Fouchana » titre numéro 8803).

de treize bornes ou signe de limites numérotés 90, 100, 138, 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 159, 147, 144 et ont pour limites dans leur ensemble: Au nord-ouest, de B 90 à B 138, un chemin de lotissement au nord-est, de B 42

Ces parcelles ont été bornées au moyen

à B 157, l'enchir Chebidda; et au sud-est, de B 157 à B 147, et de B 144 à B 90 un autre chemin de lotissement. Il est ici expliqué que la parcelle 12 (1) d'une superficie de trente-huit hectares trente-six ares, est comprise entre les

bornes ou signes de limite 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 157, 147 et 143. Cette propriété est située dans un cen-tre de colonisation créé par la Direction de l'Agriculture, doté d'une école, relié à Tunis par le téléphone et desservi par la

Elle est à dix kilomètres huit cents mètres de Tunis, soit dix kilomètres de la route de Zaghouan et huit cents mètres d'une route allant de cette dernière à la propriété D'un côté de la propriété existe une route allant à la gare des Nassen dis-tante de trois kilomètres cinq cents mètres

Il existe sur ladite propriété :

1. Une maison d'habitation à rez-dechaussée, couverte en tuiles, d'une superficie de cinquante metres carrés environ, comprenant trois chambres, cuisine, water-closets et une pièce pouvant servir de magasin. Au-dessus de la maison existe uu grenier de qurra ite mètres carrés environ où on accède par une trappe située dans la cuisine;

2. Une écurie couverte en tuiles, composée de deux hangars de trente mètres

de long chacun, se faisant face et dans lesquels se trouve un magasin à grains et une pièce pour gardien;

3. Face à la maison est adossé à un des hangars formant l'écurie un troisième handar servant de remise pour le matériel et un logement d'ouvriers composé d'une grande chambre, une cuisine et un four à pain, le tout couvert en tuiles;

4. Une baraque de dix mètres sur cinq mètres cinquante, également comme magasin de remise;

5. Un puits réputé comme un des meil-leurs de la région, tant sous le rapport abondance que sous celui de qualité de son eau; sur ce puits, un aermotor de fort débit, à côté un réservoir de trois mètres cubes environ et un abreuvoir pour le

6. Quatre hectares environ de vigne

(raisin de table);
7. Un jardin d'un hectare et demi environ, complanté d'arbres fruitiers, tels que pêchers, abricotiers, pruniers, pommiers, poiriers et orangers, et abrité des vents, sur deux côtés, par une haie de plus de trois mètres de hauteur;

8. Un hectare environ complanté d'a-

mandiers et d'asperges; 9. Un matériel se composant de : une machine à battre marque «Robey » avec locomobile, deux moissonneuses, une faucheuse, un tarare, un cinq-socs, sept charrues (trois françaises et quatre arabes), une herse, un camion, un charriot à deux roues, un arabat avec tonneau, une charrette anglaise et tous autres petits outils nécessaires dans une ferme.

La propriété ayant été vendue à la Di-rection de l'Agriculture, il a été stipulé dans le titre foncier que sont exclus de la vente les cours d'eau de toute sorte et les terrains compris dans leurs francs-bords, les sources de toute nature et, en général,

toutes les dépendances du Domaine public, telles que acqueducs, puits et abreuvoirs publics, routes et chemins publics. L'Etat s'est, en outre, réservé la propriété exclusive des objets d'art et d'antiquité qui pourraient être découverts sur ladite propriété. Il a été stipulé enfin que le Domaine ne prend aucun engagement en ce qui concerne l'ouverture ou la viabilité des routes et chemins représentés en per des routes et chemins représentés ou non sur les croquis ou plans des terrains ven-

Mise à Prix

En conséquence, outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par le défenseur soussig ié pour parvenir à la vente et déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, où tous les intéressés peuvent en prendre communication, les enchères seront reçues sur la mise à prix de soixante-dix mille francs, formant la mise à prix fixée par le jugement 70.000 ordonnant la vente, ci . Fr. 70.000

Dans le cas où ladite mise à prix ne sera pas couverte, elle sera baissée, séance tenante, et autant de fois qu'il le sera nécessaire, jusqu'à ce qu'une enchère se

Les frais de poursuite, ceux de vente et

la remise proportionnelle en sus. Fait et rédigé à Tunis, par le défenseur soussigné, le 29 décembre 1913.

Le défenseur poursuivant, Ch. PIÉTRI. Pour plus amples renseignements, s'a

1° En l'étude de M° Piétri, avocat-dé-fenseur à Tunis, y demeurant, rue Saint-

Charles, nº 1à. 2º Et, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Tunis, où il se trouve déposé.

PREMIERE MARQUE DU

DANS TOUS LES CAFÉS° EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, Agent

TUNIS - 57, Rue de Naples, 57 - TUNIS

Boxes, Chenils, Pension pour Chevaux et Chiens

- ROUTE DE L'ARIANA -

Petites Annonces

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau: 22, rue Es-Sadikia

Téléphones: Tunis nº 197, Potinville nº 2 (réseau d'Hammani-Lif)

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Expositions universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

BANQUE

Société anon-me au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et de lettres de Crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt é vue et à terme et toutes opérations de

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix rès réduits. — Formalités en douane. — Assurances Maritimes. - Embarquements et débarquements.

Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compaguies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. — Maison de Confiance.

Entrepots : Avenue de Londres prolongre ; 30, rue de Mont-Téléphone 190 pellier et rue du Caire

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,

les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc.

graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

ACUUM MOBILOL Marque "GARGOYLE,,

et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriques par la

" VACUUM OIL COMPAGNY ,,

Sociéte auonyme au capital de 2.000.000 de francs

Maison A. MODIGLI-NI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, rue Saint Charles - TUNIS

T légr. Import-Tunis

Téléphone: 0.74

VINS, EAUX-CE-VIE du Domaine POLINVILLE F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 'l net d'impôt, sans courtage

ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel.C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivre chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868

AGENTS MARITIMES Affrétements - Assurances Maritimes

Embarquements et Débarquements

Succursales: B1ZERTE, SOUSSE et SFAX

Lumière électrique

Adresse Télég.: Maritimes-Tunis Téléphone 74

TUNIS - 5, Rue Saint-Charles, 5 - TUNIS

solides pour la marche et la campagne

habillées pour soirées

Chaussures FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes,

sabots, galoches, chaussons

Chaussures FAURE

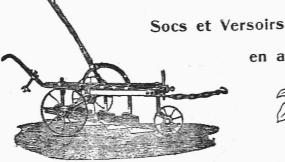
Dames, Messieurs, Fillettes et Carçonnets

Succursale à BIZERTE 14, rue d'Italie, 14 - TUNIS

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)

99, rue de Portugal — TUNIS

Déchaumeuse RICHTER



en acier

Catalogue s pécial franco surdemande

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS Service régulier à grande vitesse entre la France l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.

Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises. ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h s.

à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin. de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m. de la COTE TUNISIENNE. Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir. Sousse), tons les semedis

DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s. de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10.h.m. de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi. de TUNIS pour la COIE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia. Sfax. Gabès. Djerba. Tripoli tous

les vendredis à 8. soir.

de MARSEILLE pour BIZERTE. TUNIS (facultatif.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-chandises à destination de Toulon. Cannes. Nice et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes. Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun

La Compagnie délivre également. à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence. à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez:

M. P. LECHERCO & Gio

Avenue de Carthage - TUNIS

HOTEL, PENSION DE FAMILLE

à Saint-Cergues (Haute-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 et 6 fr. par jour

Cure d'air - Situatien agréable, aux pieds des Monts Voirons Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes de Genève. - A proximité de Thonon, Evian. GENÈVE etc. Chambre notr pour photographie

Conditions spéciales pour Famille

Écrire : PILLONEL, Villa de t'Archet, St-Cergues (Hte Savole) ou au journal pour les renseignements

compagnie Générale Transatlantique

000

· (a)

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine : ARRIVĖES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizute. Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseilie. Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse. Vandredi à 9 h du matin, service rapid de Malte. Vendredi à minuit, service, rapipe de Maseille. Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli.

Bône, Philippevllle, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte. Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordemont à Alger.

DÉPARTS Dimanche à midi, sèrvice direct pour Marsoille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse. Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Mar

Mercredi à 4 h. du soir, serviee rapide pour Malte. Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille. Samedi à 10 h. du maiin, service pour Bordeaux, Nantes et

Saint-Nazaire par transbordement. N.-B. - - Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Société Anonyme — Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-r de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque. Escomptes. Reconvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays. Location de Coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0 0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérAts.

comptoir National d'Escompte de Paris

Société anoyme au sapital de 200 millions, entièrement versés Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe avances sur titres et sur marchaudises, délivrance de chèques ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriplions. opérattons diverses sur titres. lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier. Dépôts à vue : 2 o[o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 olo Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux. titres de proprié-

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grance sécurité contre le vol et l'incendie. Locations de compartiments à parlir de 5 francs par muis

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles - Huiles animales Graisses consistantes

Brosseries, Articles de cave - Couleurs et Vernis

Oroguerie ELABIS

TUNIS - 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.00.0000 Siège Social à PARIS: 54 et 56, rue de Provence

Agence en Tanisie: TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentoires - Délivrances de chaques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

la ligne

Les petites annonces classées sont acceptées au bureau du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au mi nimon.

la ligne

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un soul tenant, située à Machilly Haute-Savoie), à 200 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chamore à lessive et poulailler, le tout en bon état

S'adres. à M. Armand LOUP au dit lieu.

Petite Correspondance Nous refusons systématique-ment toute insersion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Lecons eçons d'arabe et d'anglais à

domicile. Journal.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuite-ment par le canal de l'Office du Travail.

de Tunis artifleier SSA, artifliet de la ville de Julier Julier W

OME 35,

fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de fagasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry — Torches en feux de couleurs pour relraites au beaux — Spécialité de signaux pour la Ma et les Chemius de jer — Nièches de sureté pour Mines — Fabrique a Borgel, route de La Goule TÉLÉPHONE 430 Torches e Magasin

PEINTURE émail, perfectionnée

Droguerie Nationale

CRÈCHE Pèra & Fils 6, rue d'Italis - TUNIS

Représentant : J. C. BONICI

11, rue d'Algérie - TUNIS

Albert Lévy 10, rue du Bon-Secours - TUNIS

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise Wagner & Cio

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

Téléphone 44

Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.

Service à domicile. - Expéditions dans toute la Régence. SUCCURSALE à SOUSSE: Angle des rues du Marche et Villedon.

TUNISIA-PALACE &

Hôtel de premier ordre

TUNIS 150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre Lumière electrique

Le plus del Môtel du Littoral Africain -- Jardin d'Miver

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur

Tout confort moderne